



Infos Conseils



Les PRECONISATIONS de vos URPS pour les professionnels impliqués dans un projet de CPTS
Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé

N° 2 - Décembre 2021

Comment MOBILISER et FEDERER les acteurs autour d'un projet de CPTS ?



Informers les professionnels & les partenaires

La communication autour du projet de santé doit permettre la rencontre des acteurs de santé motivés et de nouveaux partenaires, pour partager leurs savoir-faire et les implications possibles de chacun (projets, temps disponible ...)

La possibilité d'une participation large et souple aux CPTS est offerte aux acteurs de santé sur la base du **VOLONTARIAT**.

La présence d'emblée de tous les acteurs n'est pas un prérequis pour constituer une CPTS. De même, aucune participation exhaustive des acteurs de santé d'un territoire n'est exigée.

Pour être légitime et fédérateur, la collaboration d'un maximum de professionnels de santé est un élément central pour construire une organisation dynamique.

Une participation active et significative notamment du soin primaire semble essentielle dès l'amorce du projet.

La CPTS pourra grandir avec l'implication de nouveaux professionnels de manière graduée.

La **LIBERTE DE PARTICIPER**, la **VOLONTE DE S'INVESTIR**, ou pas, dans un projet de santé auprès et avec d'autres acteurs des soins ambulatoires est déterminante.

Un travail d'information devra être réalisé pour permettre une adhésion forte sur un territoire.

Des niveaux d'investissement différenciés possibles :

- Rejoindre l'équipe pilote ou la gouvernance de la CPTS ;
- Prendre en charge une mission ;
- Participer au travers d'une action ciblée au sein d'une mission.



Conseil N°1

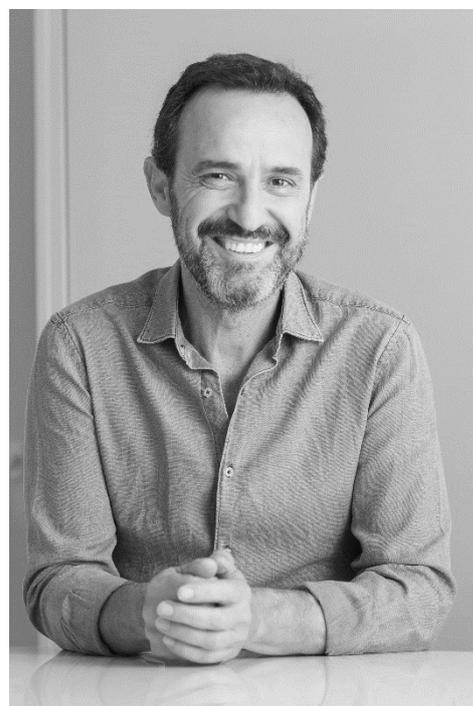


Identifier localement des **PERSONNES-RELAIS** au sein de professions différentes capables d'entraîner avec elles leur groupe professionnel.

Conseil N°2



Créer un **ANNUAIRE** listant les professionnels, leurs compétences spécifiques, leur organisation de travail et leurs choix d'implication possible dans le projet



Comment communiquer pour fédérer les acteurs ?

En amont de la construction du projet

Informez sur la démarche
Recueillez les besoins de la population ainsi que les aspirations des professionnels



Une fois le projet de la CPTS prédéfini

Communiquez une vision claire et simple du projet de santé afin de partager une vision stratégique commune



Au cours de la vie du projet

Communiquez régulièrement & partagez les actions, les objectifs, les réalisations... pour faire vivre le projet

Identifier tous les acteurs pour adapter le projet au territoire et aux aspirations des professionnels.

Repérez les leviers sur lesquels s'appuyer notamment pour favoriser le **décloisonnement pluriprofessionnel** :

- Permet de mieux se connaître ;
- Promeut les coopérations : partir de pratiques isolées pour aller vers des pratiques collaboratives ;
- Améliore la vie quotidienne des acteurs de santé et luttant contre l'épuisement professionnel.

Présenter un **projet** concret décliné en objectifs et actions à mener pour répondre aux besoins prioritaires définis ensemble en amont.

Selon les actions à mener, de nouveaux partenaires pourront rejoindre la démarche et les projets évolueront à mesure des échanges !

Prévoir une **communication régulière sur les actions** : avancée des travaux, ateliers organisés, objectifs atteints, évolution des résultats...

Définir les **modalités d'échanges** transversaux et réguliers nécessaires entre les groupes de travail thématiques constitués.

Quels arguments permettent de fédérer ?



Une approche populationnelle qui **répond à nos besoins** : maintien/retour à domicile, soins non-programmés...

Un **outil pour adapter** nos prises en charge au développement du caractère **chronique de nombreuses pathologies**

Retrouver du **temps pour le soin** & **Améliorer nos conditions d'exercice** et **l'attractivité** de notre territoire

Valoriser notre travail de proximité, dans nos **relations** avec les usagers, l'hôpital, les collectivités, l'ARS et l'Assurance Maladie...

Décider et être acteur de l'organisation de nos pratiques : les libéraux s'organisent eux-mêmes !

Permettre de bénéficier de **nouveaux moyens financiers** pour soutenir nos initiatives locales- notamment via l'Assurance Maladie

POURQUOI participer à une CPTS ?

Avez-vous déjà eu l'impression de ne pas pouvoir répondre comme vous l'auriez souhaité aux besoins de santé de vos patients ?

Perdez-vous du temps à chercher le bon interlocuteur notamment pour les parcours complexes ?

Avez-vous ressenti le besoin de libérer du temps au bénéfice de votre cœur de métier et des soins ?

Souhaitez-vous valoriser/améliorer vos pratiques de coordination et le temps que vous consacrez à la prise en charge des soins non programmés ?



Accompagnement **PERSONNALISÉ** proposé par le **GUICHET CPTS** pour vous aider à **FEDERER** les acteurs :

- Animation de réunions d'information,
- Aide à l'envoi de questionnaires de mobilisation,
- Apport méthodologique pour l'animation de groupes de travail,
- Création de site WEB vitrine pour présenter le projet de la CPTS,
- Conception et envoi de newsletters.

www.guichet-cpts-occitanie.org

